

Nom du produit : CERAMIC PASTE
 Ref.Nr.: BDS002074_102_20170629 (FR)
 Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0
 Remplace :

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

CERAMIC PASTE
 Vrac

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lubrifiant anti-grippage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
 Touwslagerstraat 1
 9240 Zele
 Belgium
 Tel.: +32(0)52/45.60.11
 Fax.: +32(0)52/45.00.34
 E-mail : hse@crcind.com

| Filiales | | Tel | Fax |
|---------------------------------|---|-------------------|------------------|
| CRC Industries Finland Oy | Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja | +358/(19)32.921 | |
| CRC Industries France | 6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex | 01.34.11.20.00 | 01.34.11.09.96 |
| CRC Industries Deutschland GmbH | Südring 9, D-76473 Iffezheim | (07229) 303 0 | (07229)30 32 66 |
| CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U. | GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA | 0034/921.427.546 | 0034/921.436.270 |
| CRC Industries Sweden | Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille | 0046/31 706 84 80 | 0046/31 27 39 91 |
| Importateur pour la Suisse | | Tel | |
| Alltron AG | Hintermättlistrasse 3, CH-5506 Mägenwil | 062-8898888 | |
| Brütsch-Rüegger Werkzeuge AG | Heinrich Stutz Strasse 20, CH-8902 Urdorf | 044-7366363 | |
| Conrad Electronic AG | Roosstrasse 53, CH-8832 Wollerau | 0848-801280 | |
| Distrelec Group AG | Grabenstrasse 6, CH-8606 Nänikon | 044-9449911 | |
| SAG Supply Chain AG | Knonauerstrasse 54, CH-6330 Cham, | 041-7843950 | |
| SFS Unimarket AG | Rosenbergsaustasse 4, CH-9435 Heerbrugg | 071-7275260 | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)
la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145



Nom du produit : CERAMIC PASTE
Ref.Nr.: BDS002074_102_20170629 (FR)
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0
Remplace :

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique: Non-classifié
Le classement est basé sur méthode de calcul.

Santé: Irritation cutanée, catégorie 2
Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves, catégorie 1
Provoque des lésions oculaires graves.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., catégorie 3
Peut irriter les voies respiratoires.
Le classement est basé sur méthode de calcul.

Environnement: Non-classifié
Le classement est basé sur méthode de calcul.

Autres dangers : Aucun(e)
Autres dangers : Non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Indicateur du produit: Contient:
Dihydroxide de calcium

Pictogramme(s) de danger:  

Mention d'avertissement: Danger

Mention(s) de danger: H315 : Provoque une irritation cutanée.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Informations additionnelles sur les dangers: Aucun(e)

2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances



Nom du produit : CERAMIC PASTE
 Ref.Nr.: BDS002074_102_20170629 (FR)

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0
 Remplace :

Non applicable.

3.2. Mélanges

| Composants dangereux | Numéro d'enregistrement | N° CAS | EC-nr | w/w % | Classe et catégorie de danger | Mention de danger | Notes |
|---|-------------------------|------------|-----------|-------|--------------------------------------|-------------------|-------|
| Dihydroxide de calcium | 01-2119475151-45 | 1305-62-0 | 215-137-3 | 25-50 | Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3 | H315,H318,H335 | A |
| distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; Huile de base - non spécifié | 01-2119484627-25 | 64742-54-7 | 265-157-1 | 25-50 | Asp. Tox. 1 | H304 | L |
| titanium dioxide | 01-2119489379-17 | 13463-67-7 | 236-675-5 | 10-25 | - | - | B |

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail
 B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail
 L : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|--------------------------------|--|
| Contact avec les yeux : | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| Contact avec la peau : | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. |
| Inhalation : | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| Ingestion : | Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Consulter un médecin |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|--------------------------------|---|
| Inhalation : | Peut entraîner irritation. Symptômes: maux de gorge, toux. |
| Ingestion : | Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements. |
| Contact avec la peau : | Irritant pour la peau. Symptômes: rougeur, douleur. |
| Contact avec les yeux : | Risque de lésions oculaires graves. Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision. |

Nom du produit : CERAMIC PASTE
Ref.Nr.: BDS002074_102_20170629 (FR)
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0
Remplace :

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut dégager de la fumée nocive et toxique en cas d'incendie

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées
Porter un appareil respiratoire

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



Nom du produit : CERAMIC PASTE
Ref.Nr.: BDS002074_102_20170629 (FR)
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0
Remplace :

Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
 Assurer une ventilation adéquate
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Laver à fond après l'usage
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.
 Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiant anti-grippage

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

| Composants dangereux | N° CAS | méthode | |
|---|-----------|---------|---------|
| limites d'exposition professionnelle du CE: | | | |
| Dihydroxide de calcium | 1305-62-0 | VME | 1 mg/m3 |
| | | VLE | 4 mg/m3 |
| limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse | | | |
| Dihydroxide de calcium | 1305-62-0 | VME | 5 mg/m3 |

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate

Protection individuelle : Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit
 Assurer une ventilation adéquate

inhalation : En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
 Protection respiratoire recommandée: Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A ou AX) combiné à un filtre à particules liquides et solides résistant à l'huile

la peau et les mains : Pendant usage du produit porter des gants de protection contre les produits chimiques (norme EN 374).
 La durée de résistance au perçage du gant devrait être plus importante que la durée d'utilisation du produit. Si le travail dure plus longtemps, changer les gants.
 Gants recommandés: Nitrile

les yeux : Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Éviter le rejet dans l'environnement.



Nom du produit : CERAMIC PASTE
Ref.Nr.: BDS002074_102_20170629 (FR)
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0
Remplace :

Recueillir le produit répandu.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-----------------------------------|
| Aspect : état physique : | Pâteux. |
| couleur : | Blanc. |
| odeur : | Odeur perceptible. |
| pH : | Non connu. |
| Point/intervalle d'ébullition : | Non connu. |
| Point d'éclair : | >200 °C |
| Vitesse d'évaporation : | Non connu. |
| Limites d'explosion : limite supérieure : | Non connu. |
| limite inférieure : | Non connu. |
| Pression de vapeur : | Non connu. |
| Densité relative : | 1.419 g/cm ³ (à 20°C). |
| Hydrosolubilité : | Insoluble dans l'eau |
| Auto-inflammabilité : | > 200 °C |
| Viscosité : | Non connu. |

9.2. Autres informations

COV = composés organiques volatils 0 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées
Peut dégager de la fumée nocive et toxique en cas d'incendie

10.4. Conditions à éviter

chaleur

10.5. Matières incompatibles



Nom du produit : CERAMIC PASTE
 Ref.Nr.: BDS002074_102_20170629 (FR)
 Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0
 Remplace :

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|---|---|
| toxicité aiguë: | compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| corrosion cutanée/irritation cutanée: | Provoque une irritation cutanée. |
| lésions oculaires graves/irritation oculaire: | Provoque des lésions oculaires graves. |
| sensibilisation respiratoire ou cutanée: | compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| mutagénicité sur les cellules germinales: | compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| cancérogénicité: | compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| toxicité pour la reproduction: | compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique: | Peut irriter les voies respiratoires. |
| toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée: | compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| danger par aspiration | compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |

Informations sur les voies d'exposition probables:

| | |
|--------------------------------|---|
| Inhalation : | Peut entraîner irritation. |
| Ingestion : | Peut causer des troubles gastro-intestinaux |
| Contact avec la peau : | Irritant pour la peau. |
| Contact avec les yeux : | Risque de lésions oculaires graves. |

Données toxicologiques :

| Composants dangereux | N° CAS | méthode | |
|----------------------|------------|-----------------|---------------|
| titanium dioxide | 13463-67-7 | LD50 oral rat | > 10000 mg/kg |
| | | LC50 inhal.rat | 6.8 mg/l |
| | | LD50 derm.rabit | > 10000 mg/kg |

Nom du produit : CERAMIC PASTE
Ref.Nr.: BDS002074_102_20170629 (FR)

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0
Remplace :

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Non-classifié

Données ecotoxicologiques:

| Composants dangereux | N° CAS | méthode | |
|----------------------|------------|--------------|-----------|
| titanium dioxide | 13463-67-7 | LC50 poisson | 1000 mg/l |
| | | EC50 daphnie | > 3 mg/l |

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|------------------------------|--|
| Produit : | Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets. |
| Emballage contaminé : | La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale |

SECTION 14: Informations relatives au transport



Nom du produit : CERAMIC PASTE
Ref.Nr.: BDS002074_102_20170629 (FR)
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0
Remplace :

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : Non classifié comme dangereux pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: Non applicable.
ADR/RID - Code de classification: Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non
IMDG - Polluant marine No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: Non applicable.
IMDG - Ems: Non applicable.
IATA/ICAO - PAX: Non applicable.
IATA/ICAO - CAO Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles



| | | | |
|------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------|
| Nom du produit : | CERAMIC PASTE | Date de création/révision : | 29.06.17 Version : 1.0 |
| Ref.Nr.: | BDS002074_102_20170629 (FR) | Remplace : | |

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de danger:

- : -

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

acronyms and synonyms:

VME = valeurs limites de moyenne d'exposition

VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)

COV = composés organiques volatils

PBT = persistant bioaccumulative toxic

vPvB = very persistant very bioaccumulative

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.